

Quartier des Alouettes : réhabilitation des bâtiments achevée

Deux phases de travaux :

- Avril 2014 - juin 2016 : réhabilitation de bâtiments et rénovation de 380 logements.
- Fin 2016 (durée prévisionnelle : 6 ans) : démolition de 4 immeubles et reconstruction de 7 bâtiments neufs.



Avril 2014 - Juin 2016 : réhabilitation de bâtiments

La réhabilitation des bâtiments comprend : le ravalement par isolation thermique extérieure des bâtiments, le remplacement des fenêtres avec volets roulants intégrés, la création de Sas thermiques, la pose de nouvelles boîtes aux lettres, la réfection électrique, la création de sous-stations de production d'eau chaude sanitaire, la création de local à vélos et de local encombrants.

Les logements ont bénéficié d'une importante rénovation : rénovation des pièces humides (remplacement des réseaux d'alimentation et d'évacuation, remplacement de la faïence et mise en peinture murs et plafonds et remplacement des appareils sanitaires), condamnation des vide-ordures, réfection électrique totale du logement, remplacement des portes palières et remplacement des garde-corps sur loggias et sur porte-fenêtre.

Lors des réunions publiques, le déroulement des travaux a été expliqué aux locataires. Pour réaliser un plan de travaux et l'état des lieux des logements, chaque locataire a été consulté et visité par France habitation. De plus, une aide a été proposée, en cas de nécessité, pour les déplacements de meubles avant/après travaux, notamment auprès des personnes handicapées.

Un logement témoin a été mis en place afin de présenter les réalisations.

Actions menées auprès des locataires

- Une réunion publique a été réalisée le mercredi 11 février 2014,
- Un livret d'information des travaux a été distribué dans les boîtes aux lettres,
- Trois permanences pour la visite du logement témoin ont été mises en place les lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 avril 2014,
- Un état des lieux dans chaque logement a été réalisé en présence de l'entreprise et du Maître d'oeuvre,
- Un avis de passage pour les travaux et planning a été transmis aux locataires,
- Trois cahiers de doléances sont en place dans les loges,
- Une boîte aux lettres doléances est installée à proximité de la zone de cantonnement,
- Un tableau d'informations générales des travaux est installé dans toutes les cages des immeubles.

Contact

Vos interlocuteurs :

Réclamation Eiffage : 01 34 93 99 79<

Mme Konté, relations avec les locataires : 06 10 85 40 51

Gardien : M. Taïeb : 06 86 45 03 32 ou 01 39 68 26 85